



Regrouper ses cp, est-ce possible ?

Par **Bershka**, le **20/02/2014** à **23:15**

Bonjour à toutes et tous, rnrnMa question est très simple, j'ai 3 semaines de cp à prendre cet été + une semaine à prendre en hiver, puis-je regrouper mes cp et les prendre en une seule fois ? rnrnMon employeur a-t'il le droit de s'y opposer ? rnrnLe Code du travail prévoit en effet que la durée de congé pris en une seule fois ne peut excéder 24 jours ouvrables (soit 4 semaines de congés payés) mais je n'arrive pas à savoir si dans mon cas précis je peux regrouper ou non mes 4 semaines de cp... rnrnMerci d'avance.

Par **moisse**, le **21/02/2014** à **09:15**

Bonjour,rnComment arrivez-vous à partager vos droits acquis ?